

LE MAGAZINE  
D'INFORMATION  
MUNICIPALE

JUILLET 2023

n°18

# Mag'liissard

BULLETIN BIMESTRIEL



PAGE 3  
**Information mairie**



PAGE 4  
**Conseil municipal**



PAGE 8  
**Un peu d'histoire...**



PAGE 13  
**Le coin des associations**

[www.malissard.fr](http://www.malissard.fr)

# Renseignements utiles

## Mairie

5, place de la mairie  
26120 Malissard  
Tél. : 04 75 85 22 00  
Fax : 04 75 85 45 77  
mail : contact.accueil@malissard.fr

## Horaires de réception du public

Lundi et mercredi de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00  
Mardi et vendredi de 8h00 à 12h30  
fermé le jeudi

## Vous pourrez rencontrer vos élus à la mairie

Maire : Jean-Marc VALLA  
sur rendez-vous.

Adjoint aux finances : Jean-Marc SOUCIET  
sur rendez-vous.

Adjointe à l'éducation, à la jeunesse, et aux affaires sociales : Laure BLANDIN-JOUBERT  
sur rendez-vous.

Adjoint à la communication : Laurent BARRAL  
le mardi après-midi ou le vendredi après-midi  
sur rendez-vous.

Adjointe à l'environnement et à la sécurité : Évelyne CHALÉAT  
le samedi matin sur rendez-vous.

Adjoint à l'urbanisme : Pascal ALBOUSSIÈRE  
le jeudi matin sur rendez-vous.

Adjointe à l'animation, aux associations, à la culture et aux sports : Florence BRES-DUFOUR  
le lundi matin sur rendez-vous.

## Marché

Mercredi matin de 8h00 à 12h00  
Place de l'église

## Agence Postale Communale

04 75 85 87 74  
Ouvverte du lundi au samedi de 9h30 à 12h30.

## Pharmacie 04 75 85 26 54

## Pharmacie de garde

Pour connaître la pharmacie de garde, composer le 3915

## Bibliothèque 04 75 85 47 69

Ouverture :  
• lundi de 16h15 à 18h00  
• mercredi de 9h30 à 12h00 et de 15h00 à 18h30  
• samedi de 10h00 à 12h00

## Relais d'Assistant(e)s Maternel(le)s de Malissard

### Les Permanences Infos/ Conseils :

Accueil sur RDV auprès du RAM Valence-antenne Beaumont Malissard Montéleger, pour obtenir la liste des assistantes maternelles ou être accompagné dans les démarches liées au contrat :

Contact : Tél. 04 75 55 30 82

Mail : ram-valence@valenceromansagglo.fr  
Permanence du lundi au vendredi de 13h30 à 17h00 et le mercredi toute la journée.

## VALENCE ROMANS AGGLO

Standard - Tél. : 04 75 81 30 30

## Déchets :

La gestion des déchets est gérée par Valence Romans Agglo.

Informations et renseignements à :  
dechets@valenceromansagglo.fr

Le ramassage des ordures ménagères a lieu les

mercredis matins, y compris les jours fériés (sauf le 1<sup>er</sup> mai).

La collecte des déchets dangereux se fait uniquement les troisièmes lundis du mois de 15h à 18h. Les déchets seront immédiatement emportés par le camion de collecte afin d'éviter le stockage sur site.

## Déchèteries les plus proches :

### Beaumont-Lès-Valence

Z.A. les Moriettes  
Lundi de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00  
Du mardi au vendredi de 14h00 à 17h00  
Samedi 9h00 17h00 sans interruption

### Montvendre

Quartier le Molle  
Lundi, mercredi, vendredi de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00  
Mardi et jeudi de 15h00 à 18h00  
Samedi de 9h00 à 17h00 sans interruption

Des bennes dédiées aux déchets d'ameublement sont disponibles dans les déchèteries de : Marches, Alixan, Etoile-sur-Rhône et Saint-Marcel-lès-Valence.

## Assainissement et eaux pluviales

assainissement@valenceromansagglo.fr  
Tél. : 04 75 75 41 33

## Éclairage public

eclairage.public.sud@valenceromansagglo.fr  
Tél. : 04 75 75 41 54

## Valence Romans déplacements

secretariat@valenceromansdeplacements.fr  
Site internet : www.valenceromansdeplacements.fr  
Tél. : 04 75 60 26 70

## Service patrimoine - pays d'art et d'histoire

villedartetdhistoire@valenceromansagglo.fr  
Tél. : 04 75 79 20 86

## Maison de l'habitat

44 rue Faventines - 26000 Valence  
Tél. : 04 75 79 04 01

## SIEPV (Syndicat Intercommunal des eaux de la Plaine de Valence)

Tél. : 04 75 58 83 91

## Etat civil

### Cartes nationales d'identité et passeports

Pour la création ou le renouvellement de votre carte nationale d'identité ou de votre passeport, il convient de faire votre demande sur le site Internet : <https://ants.gouv.fr/monespace/s-inscrire>.

Une fois votre dossier validé, il vous faudra prendre rendez-vous auprès de n'importe quelle mairie équipée d'un dispositif de recueil, quel que soit votre lieu de résidence. Les communes les plus proches sont : Chabeuil, Valence, Bourg-lès-Valence et Portes-lès-Valence.

## Recensement citoyen :

Tout Français, lorsqu'il atteint ses 16 ans, doit se faire recenser auprès de la mairie de sa Commune. Il doit présenter une pièce d'identité

justifiant de sa nationalité française, d'un justificatif de domicile et du livret de famille à jour. À la suite du recensement, la mairie délivre une attestation nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics, dont le permis de conduire.

Le recensement permet notamment l'inscription d'office du jeune sur les listes électorales à ses 18 ans. La Journée Défense et Citoyenneté est remplacée par un suivi sur Internet pendant la durée de la pandémie.

## Maison Médicale Malissard

Médecins : 04 75 80 26 26

Dentistes : 04 75 85 26 49

## Infirmières

### M<sup>me</sup> BEDROSSIAN :

1, allée des Écoliers 26120 Malissard  
Tél. : 06 62 16 08 44

### Cabinet infirmier des Véores :

5, rue de l'église 26120 Malissard  
Tél. : 04 75 25 40 83  
M<sup>me</sup> Céline AUBERT (IDE/puéricultrice)  
M<sup>me</sup> Anne-Lise DELORBRE (IDE)  
M<sup>me</sup> Laetitia BROSILLE (IDE)  
M<sup>me</sup> Fabienne REYNAUD (IDE)  
M<sup>me</sup> Laure SOUCHON (IDE)  
M<sup>me</sup> Mao DUMAS (IDE)

Permanence au cabinet tous les mardis de 7h00 à 10h00 sans RDV (sur rendez-vous en période de Covid) hors vacances scolaires et jours fériés.

### Cabinet infirmier :

4, avenue du Vercors 26120 Malissard  
Tél. : 06 95 86 36 25  
M. Raphaël HEGEDUESS (IDE)  
M. Ghislain VENDEL (IDE)  
Permanence au cabinet tous les vendredis sans RDV de 7h30 à 11h00 hors vacances scolaires et jours fériés.

### Cabinet de Kinésithérapeutes :

2 bis, rue des 3 bûches  
sur rendez-vous au 04.75.85.42.39

### Ostéopathes :

M<sup>me</sup> Aurélie VANTARD,  
4 avenue du Vercors  
sur rendez-vous au 06.58.93.79.23

M<sup>me</sup> Marlène FIORE,  
9, place de la mairie  
sur rendez-vous au 06.70.19.37.80  
ou sur internet à [www.zenrdv.com](http://www.zenrdv.com)

M. Mathieu DERMONT,  
9, place de la mairie  
sur rendez-vous au 06.70.15.99.49 ou sur rendez-vous à [www.osteopathemalissard.com](http://www.osteopathemalissard.com)

## Vétérinaire

M. Marco GUFFANTI - 61 place Émile Courthial  
Tél. : 04.75.79.16.71  
mail : [ilguzza@gmail.com](mailto:ilguzza@gmail.com)

Responsable publication : **Mairie de Malissard**

Directeur de publication : Jean-Marc VALLA

Rédaction : Laurent BARRAL, Sylviane DUPRET  
et Fabienne ESPOSITO

Dépôt légal : **Juillet 2023**

Création graphique et

impression sur papier 100% recyclé

**A.J.C. Impression - 26120 Chabeuil**





# Edito du Maire

Chères malissardoises,  
chers malissardois,

A l'heure où vous lirez ces lignes, nous aurons inauguré le complexe tennis/pétanque ainsi que la rue de la liberté. Ces projets ont été menés à bien grâce à l'investissement et au travail des employés municipaux, des élus, et des entreprises locales.

Vous savez que notre projet de campagne principal concerne la réhabilitation et l'agrandissement du groupe scolaire. Nous sommes conscients des besoins des élèves et des enseignants, et nous travaillons à mettre en place un plan pour que ce projet puisse voir le jour dans les meilleures conditions.

En revanche, je dois vous informer que le projet de construction de la nouvelle pharmacie est abandonné. En effet notre pharmacienne s'est retirée brutalement du projet. Nous allons étudier d'éventuelles possibilités.

La nouvelle version du ramassage des ordures ménagères doit être mise en place très bientôt, et va se transformer en point d'apport volontaire. Je sais que cette décision ne fait pas l'unanimité. Cela étant, nous n'avons pas le choix. Il s'agit d'une décision prise par l'agglo en 2017.

Depuis plusieurs semaines notre département connaît un niveau de sécheresse exceptionnel et précoce. Nous pouvons espérer que la nature reprenne ses droits et que nous retrouverons dès l'automne une situation proche de la normale. En attendant et durant cette période estivale qui s'annonce difficile en termes de ressources et de partage de l'eau, il est indispensable d'avoir une gestion fine de cette ressource afin que notre population, les activités économiques, l'agriculture puissent partager la ressource naturelle dont nous disposons.

Nous sommes actuellement confrontés à une recrudescence des cambriolages ou tentatives d'intrusions et autres vols de véhicules dans notre commune. Je vous invite à la plus grande vigilance.

Je suis heureux de vous convier à la fête du 13 juillet qui aura lieu dans notre village. Cette manifestation sera, j'en suis persuadé, une réussite et permettra à chacun de célébrer cette date importante pour notre pays.

Malissardoisement vôtre !

Jean-Marc VALLA

Dans les éditions du bulletin municipal de juillet 2021 et de juillet 2022, nous vous avons proposé un bilan de la première puis de la deuxième année de mandature.

Pour des raisons purement techniques, vous retrouverez le bilan de la troisième année dans le Mag'LISSARD du mois de septembre.

## Etat civil



### Naissance

- Evan AYDIN  
né le 26/02/2023



### Mariage

- François RYJACEK et Magali BERANGER  
le 29/04/2023
- Hugo SINAPIAN et Gaëlle ARNAUD  
le 17/05/2023
- Morgan DELAVOET et Nada BENNANI  
le 03/06/2023
- Chris BALAYE et Sophie GOMOND  
le 10/06/2023
- Christopher DÉZARNAUD et Marine  
AUNAVE le 17/06/2023



### Décès

- Giovanni NUVOLI décédé le 14/03/2023
- Serge CORDEIL dit « Casimir »  
décédé le 12/04/2023
- Lucienne WLOCZYSIK veuve PERRET  
décédée le 25/04/2023
- Fernand PATERNE décédé le 17/05/2023
- Odette LUIGHUI veuve TOURNIGAND  
décédée le 20/05/2023
- Roland GRIMAUD décédé le 05/06/2023
- Colette CHAMPT épouse GIBERT  
décédée le 06/06/2023

## Conseil municipal du 5 avril 2023

N°	N° Délibération	Objet	Vote
		Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 27 février 2023	PRISE ACTE DE L'INFORMATION
1	18.2023	Nomination du Correspondant Défense	ADOpte A L'UNANIMITÉ
2	19.2023	Accord-cadre de maîtrise d'ouvrage mono-attributaire – schéma de déplacements et aménagement des espaces publics du centre village – Avenant de transfert	ADOpte A L'UNANIMITÉ
3	20.2023	Marché de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation et l'extension du groupe scolaire Louis Pergaud – Avenant n° 1	ADOpte A L'UNANIMITÉ
4	21.2023	Marché de travaux pour la restructuration du complexe tennis-pétanque – Avenant n° 1 pour les lots n° 8 – 9 et 10	ADOpte A L'UNANIMITÉ
5	22.2023	Bibliothèque municipale – Cession à titre gratuit d'une partie de fonds documentaire à Amnesty International	ADOpte A L'UNANIMITÉ
6	23.2023	Bilan annuel des acquisitions – année 2022	ADOpte A L'UNANIMITÉ
7	24.2023	Dénomination des voies	ADOpte A L'UNANIMITÉ
8	25.2023	Vote du taux des contributions directes – Année 2023	ADOptÉE À LA MAJORITÉ
9	26.2023	Activités périscolaires – Création d'une régie de recettes – Retrait de la délibération	ADOpte A L'UNANIMITÉ
10	27.2023	Accueil de Loisirs Sans Hébergement – Modification des tarifs du centre de loisirs	ADOpte A L'UNANIMITÉ
11	28.2023	Territoire d'Énergie Drôme SDED – Demande de subvention pour travaux d'économies d'énergie	ADOpte A L'UNANIMITÉ
12	29.2023	Projet extension de caméras de vidéoprotection - Demandes de subvention	ADOpte A L'UNANIMITÉ

## Conseil municipal du 3 mai 2023

N°	N° Délibération	Objet	Vote
		Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 05 avril 2023	PRISE ACTE DE L'INFORMATION
1	30.2023	Marché de travaux pour la restructuration du complexe Tennis – Pétanque – avenant n° 1 pour le lot n° 5	ADOpte A L'UNANIMITÉ
2	31.2023	Extension et restructuration du groupe scolaire Louis Pergaud – approbation de l'avant-projet définitif	ADOpte A L'UNANIMITÉ
3	32.2023	Budget annexe la Trésorerie – approbation du compte de gestion année 2022	ADOpte A L'UNANIMITÉ
4	33.2023	Budget annexe la Trésorerie – approbation du compte administratif année 2022	ADOpte A L'UNANIMITÉ
5	34.2023	Budget annexe la Trésorerie – clôture du budget	ADOpte A L'UNANIMITÉ
6	35.2023	Budget principal – approbation du compte de gestion année 2022	ADOpte A L'UNANIMITÉ
7	36.2023	Budget principal – approbation du compte administratif année 2022	ADOpte A L'UNANIMITÉ
8	37.2023	Budget principal – affectation définitive du résultat comptable 2022	ADOptÉE À LA MAJORITÉ

# Les commissions



## Commission Animation Associations Sports et Culture

La fin de l'année scolaire est arrivée à grand pas, et nous avons pu célébrer la période estivale avec l'association « Maliss' en Fête » lors de notre fête de la musique.

La soirée s'est déroulée à l'église avec la chorale et place « Colette Bès » où nous avons pu écouter de belles mélodies et musiques en tous genres avec l'école de musique, le duo Bleu Safran et le groupe Benjo. Nous les remercions pour leur dynamisme et leur créativité, qui nous ont permis de passer une agréable soirée.

Le prochain rendez-vous à vous proposer se déroulera au stade Roger Deschamps le jeudi 13 juillet dès 19h00 à l'occasion de la fête nationale.

Nous vous proposons un repas républicain au tarif de 19 €/personne, 10 € pour les 7-12 ans et gratuit pour les plus petits.

Pour les réservations nous vous donnons rendez-vous les weekends des 1er et 2, 8 et 9 juillet place de la mairie de 9h00 à 12h00.

Après le repas vous pourrez assister à un feu d'artifice flamboyant et un bal populaire rythmé par le groupe The Comments.

Vous trouverez sur place des glaces artisanales et de la petite restauration, et le bar du centre sera là pour vous désaltérer.

Concernant la rentrée associative, le forum des associations aura lieu le vendredi 1er septembre au boulodrome aux horaires habituels.

Les 16, 17 et 18 septembre nous fêterons la Saint Maurice, patron de notre village, avec le traditionnel courseton, la brocante et la fête foraine. Toutes les précisions vous seront communiquées dans le prochain bulletin.

La réunion annuelle, organisée par la commission animation a permis aux associations, d'échanger sur leurs besoins de salle et d'organisation pour la rentrée prochaine.

Nous vous souhaitons de bonnes vacances et vous donnons rendez-vous prochainement

## Le CCAS de Malissard organise sa 1ère bourse au

**SPORT**

**Vêtements, articles et matériel de sport**

**Samedi 09 septembre de 13h30 à 18h00**

**à la salle des fêtes**

**réservation en mairie au 04.75.85.22.00**

**prix unique : 3€ par exposant**

Centre Communal d'Action Sociale Malissard

**Forum des Associations**

**Vendredi 1er septembre 2023**

**de 14h30 à 19h00**

**au boulodrome**

Malissard

Les compte-rendus des conseils municipaux sont trop volumineux pour paraître sur notre bulletin. Nous vous présentons donc le tableau des délibérations examinées. Nous invitons ceux et celles qui souhaitent voir leur contenu, à se rendre sur le site internet de la commune ([www.malissard.fr](http://www.malissard.fr)) dans la rubrique publications.



### Point sur les conteneurs semi-enterrés

Les travaux d'implantation des points d'apport volontaire sont en voie d'achèvement. Leur mise en fonctionnement prévue initialement au premier juillet devrait être repoussée d'une dizaine de jours.

Vous serez informés précisément de la date de fin de la collecte des ordures ménagères et du début de fonctionnement des points d'apport volontaire :

- Par la pose d'un autocollant sur votre poubelle indiquant qu'il s'agit de la dernière collecte individuelle réalisée,
- Par la distribution d'un flyer dans votre boîte à lettres quelques jours auparavant,
- Par le site internet de la commune,
- Par le panneau lumineux,
- Sur la page Facebook de la commune.

### Rappels

Le dépôt d'ordures ménagères dans les conteneurs semi-enterrés se fera exclusivement dans des sacs poubelle de bonne qualité, d'une contenance maximale de 50 litres.

Les sacs seront fermés afin que leur contenu ne se disperse pas dans le conteneur semi-enterré et d'éviter entre autres les mauvaises odeurs.

Les ordures ménagères ne comprennent pas les déchets de cuisine (fruits et légumes abimés, épluchures, marc de café, feuilles de thé, coquilles d'œufs, laitages, etc.) et les déchets de jardin (feuilles mortes, tonte de gazon, fleurs fanées, etc.) qui rejoindront directement le composteur dans le jardin.

Les composteurs sont distribués à titre gratuit par Valence Romans agglo. N'hésitez pas à contacter le standard au 04 75 81 30 30 qui vous dirigera vers le service concerné.



## Quoi de neuf côté Urbanisme ?

Le projet d'aménagement du groupe scolaire avance, nous sommes désormais en phase PRO : l'objectif était de déposer le permis de construire avant la fin du mois de juin.

Le volet budgétaire reste compliqué.

Le complexe Tennis/Pétanque est terminé.

Les clés ont été remises aux associations fin mai.

Une première compétition de boules a eu lieu les 3 et 4 juin.

Un tournoi de tennis a été programmé courant juin.

Une convention et un règlement ont été mis en place pour l'utilisation et la gestion de ces nouveaux locaux.

Très rapidement, l'ensemble des bâtiments municipaux et équipements sportifs seront réglementés de la même façon.

Le sujet avait été évoqué sur le dernier bulletin, il est désormais officiel : le projet «pharmacie», prévu la place de l'ancienne poste, est abandonné.



Les articles du prochain bulletin municipal devront être envoyés avant le 10 août 2023. Rendez-vous dans vos boîtes aux lettres début septembre.

# Les 12 heures pédestres



C'était dans les années 78, 79 et 80, Malissard vivait à l'heure des 12 heures pédestres, grâce à une initiative de la FNACA et le concours de toutes les associations.

Cette longue marche avait à l'époque un impact sportif local, régional mais aussi national non négligeable...

Les médias étaient présents, le Dauphiné Libéré en avait fait sa «une» avec de nombreuses photos.

Antenne 2 avait même consacré un dimanche soir à un reportage de plus de deux minutes. Qui s'en souvient ?

Défi sportif à la fois collectif et de longue durée, les 12 heures pédestres se déroulaient dans un Malissard tout acquis à sa cause ... Pas moins de 200 personnes pour l'organisation. Le défi consistait à marcher pendant 12 heures par catégorie et par équipe de deux sur un parcours tracé à l'intérieur du village interdit à toute circulation.

Pas d'école ce samedi-là ! la distance avait ainsi été aménagée pour que dès l'âge de 13 ans les filles et les garçons puissent participer à cette fête.



# LE CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS (CME) QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le conseil municipal enfant a pour objectif d'initier les enfants à la démocratie et à la citoyenneté, de favoriser leur participation à la vie communautaire pour l'intérêt général et de les faire s'exprimer dans le respect constant des autres.

Concrètement les jeunes élus des classes de CE2, CM1 et CM2 ont pour mission de représenter tous les enfants de Malissard et de proposer des projets qui amélioreront leur vie quotidienne.

## Comment ça se passe ?

On se réunit tous les 1<sup>er</sup> samedi de chaque mois, on cogite, mais en s'amusant, on propose des idées. Parfois c'est la mairie qui nous demande de réfléchir sur des projets, par exemple trouver des noms pour des rues ou des impasses qui n'en n'ont encore pas, participer à l'aménagement d'espaces verts...

On débat sur le projet, chacun donne son avis puis on vote. Ce projet est ensuite présenté au maire et aux élus du conseil municipal adultes. Ces derniers donnent leur accord ou expliquent pourquoi ce n'est pas possible ou pourquoi ils ne sont pas d'accord.

Quand le projet est accepté, soit on le réalise nous mêmes (exemple : le banc des copains dans la cour de l'école), soit on demande aux services techniques et aux adultes de le concrétiser à notre place.

## Je vais passer en CE2, CM1 ou CM2, ça m'intéresse mais COMMENT ETRE ELU ?

Facile. Chaque année, après la rentrée scolaire, des élections sont organisées à l'école en collaboration avec les enseignants.

Pour être candidat à cette élection il suffit d'envoyer à la mairie (ou de déposer) une lettre de motivation que tu écriras et signeras toi-même, ainsi qu'une autorisation de tes parents.

Mais pas de panique, en début d'année scolaire tous les parents dont les enfants sont scolarisés à Malissard, recevront un mail dans lequel tout sera expliqué.

## Après ces explications, est-ce que tu seras candidat ?

Pour t'aider à prendre cette décision voici ce que les enfants du CME 2022/2023 ont pensé de leur année d'élus :

« on discute sur les projets pour le village et on participe aux événements »

« on ramasse les ordures dans le village, même si ça ne sert pas à grand'chose »

« on améliore le village et ça fait plaisir »

« on retrouve les copains »

« on passe de bons moments ensemble »

« on fait de bonnes activités »

« on propose des projets et on les réalise »

« on fait des bonnes pauses pendant les réunions »

« on propose des idées aux adultes et on vote »

Parole de Mathilde : Le CME n'est pas le Conseil Municipal Enfant mais le Conseil Municipal Extraordinaire»

## Pour finir voici, en vrac, les réalisations ou participations des CME (s) 2021/2022 et 2022/2023 :

- Opération «la nature propre», nettoyage du village
- Présence et lecture de textes lors des commémorations des 11 novembre, 19 mars et 8 mai
- Carnaval : défilé, organisation de jeux et distribution de popcorn et barbes à papa
- Chasse aux oeufs de Pâques : tenue des stands de jeux
- Organisation des concours de dessins de Noël et Pâques
- Ecriture de la page CME dans le Mag'lissard
- Création et mise en place du banc des copains dans la cour de l'école
- Proposition des lieux d'implantation d'arbres à la commission Environnement
- Choix du nom d'impasses pour le futur adressage

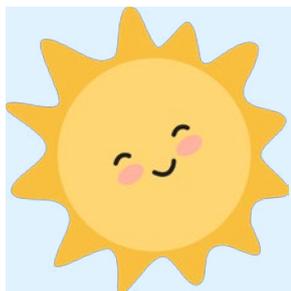
et les projets votés qui restent à réaliser :

- Armoire à livres «spéciale enfants» (lieu d'implantation voté)
- Boîte à idées (lieu d'installation voté)
- Poubelle à mégots (en cours de chiffrage pour le coût)
- Hôtel à insectes (lieu d'installation voté)
- Végétalisation du terrain communal situé derrière les courts de tennis (plantation à l'automne)
- Rallye vélo (projet pour le prochain CME)

Il y a encore du travail pour le prochain CME qui, nous l'espérons, aura aussi plein d'autres projets pour le village.

## LES ENFANTS, ON COMPTE SUR VOUS...





# La Page du CME



## La recette des chouquettes

Verser 25 cl d'eau, 15 g de sucre, 5g de sel et 125 g de beurre dans une casserole et faire chauffer.

Quand ça commence à bouillir, baisser le feu, ajouter 165 g de farine, puis sortir le tout de la casserole et former une belle boule (Attention de ne pas te brûler !)

Mettre dans un saladier et ajouter 5 œufs battus.

Sur une plaque recouverte de papier cuisson, déposer des petits tas de pâte à l'aide d'une cuillère et ajouter dessus du sucre perlé.

Demander à un adulte d'enfourner les chouquettes pendant 25 mn à 180° C.

Attention de ne pas ouvrir le four pendant la cuisson, sinon les chouquettes vont se dégonfler.

Bonne dégustation !



**Quel est le meilleur ami de la citrouille ?**

**Je suis Sophie, mais je ne suis pas Sophie.  
Qui suis-je ?**

**Quelle est la couleur préférée des poules ?**

**On me trouve chez l'homme mais pas chez la femme, dans une pomme mais pas dans une banane, dans un avion mais pas dans un bateau. Qui suis-je ?**

L'institutrice demande à un élève:

- Quand je dis "il pleuvait", de quel temps s'agit-il ?
- D'un sale temps, m'dame !



**Le potion (le pote-iron), le vert...de terre,  
son chien, la lettre O**

Une nouvelle application pour informer et alerter les Malissardois

Avec l'élaboration du plan communal de sauvegarde (PCS) de Malissard, par la commission sécurité, sureté et environnement (SSE), un système d'alerte multicanal a été choisi pour gérer la communication en temps de crise comme l'ont déjà sélectionné plusieurs milliers de communes ou collectivités françaises.

#### Cet outil ou application peut être utilisé :

- pour vous alerter en cas de risque majeur
- mais aussi pour vous donner certaines informations

#### Comment sont transmises ces informations ?

- par appel sur votre téléphone fixe ou portable pour délivrer un message vocal.
- Par un SMS sur votre téléphone portable
- Par mail
- Par une application à télécharger sur votre smartphone permettant de recevoir mais aussi de faire remonter des informations

#### Comment s'inscrire pour avoir ces informations ?

- 1) Appelez le 0422510066 avec votre téléphone fixe ou mobile pour recevoir uniquement les alertes téléphoniques. En moins de 30 secondes, votre inscription est effectuée, la communication est gratuite
- 2) Inscrivez-vous via le lien <https://cityc.fr/inscription?cpt=204-TQ2IN9OYB8407NUAGKTZ> pour recevoir toutes les informations via les 4 canaux présentés plus haut.
- 3) Téléchargez sur votre smartphone l'application « cityc alerte » via le « play store » ou « app store » pour recevoir les alertes et les informations en provenance de la mairie mais aussi signaler (remonter) des problèmes de vie quotidienne.

L'ensemble du conseil municipal vous invite à vous inscrire rapidement. En situation de crise prévenir un maximum de personnes en peu très peu de temps est gage d'efficacité et peut être décisif dans la gestion de la crise.

Si vous rencontrez des difficultés connectez-vous sur le site internet de la mairie « malissard.fr » vous y trouver plus d'explications et tous les liens nécessaires à la compréhension du système.



Pendant toute absence prolongée de votre domicile, vous pouvez vous inscrire à l'opération tranquillité vacances. Les services de police ou de gendarmerie se chargent alors de surveiller votre logement. Des patrouilles sont organisées pour passer aux abords de votre domicile. Vous serez prévenu en cas d'anomalies (dégradations, cambriolage ...).

Vous pouvez accéder à la démarche en ligne à l'adresse internet ci-dessous : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R43241>



#### LOCAL SOLIDAIRE : UNE BELLE RÉALISATION QUI PREND FIN

Le samedi 26 février 2022, après plusieurs mois de préparation par les membres et les bénévoles du CCAS, le local solidaire ouvrait ses portes.

Situé place Emile Courthial, au dessus du vétérinaire, le local solidaire malissardois permettait de donner une seconde vie aux vêtements et aux objets. Il s'inscrivait dans une démarche de recyclage, d'écologie et d'entraide.

Ouvert tous les samedis matin, l'accueil était assuré par des bénévoles. Ce lieu était ouvert à tous : bricoleurs, citoyens éco-responsables, population modeste, etc... On y déposait des objets dont on ne voulait plus et on en récupérait d'autres.

Petit électroménager, vaisselle, vêtements enfants, chaussures, livres, jeux et jouets, draps, nappes, tissus, articles de déco, beaucoup de choses ont trouvé preneur. On apportait, on prenait, on parlait, ce lieu était devenu un lieu d'échanges à tous les niveaux.

Bref, ce local avait un avenir. Mais c'était sans compter sur les différentes normes obligatoires dans notre pays et notamment la norme «accessibilité PMR» (personne à mobilité réduite) sur les ERP (établissement recevant du public).

Maintes fois nous avons lancé un appel, via le bulletin municipal, pour trouver un local accessible mais nous n'avons jamais eu de proposition.

Aucune solution n'a été trouvée par la municipalité, soit les lieux communaux sont déjà occupés, soit ils sont, eux aussi, en étage

et ne correspondent donc pas aux normes.

En conséquence, le local solidaire malissardois ne répondant pas aux normes en vigueur nous sommes donc dans l'obligation de le fermer à compter du 1er juillet 2023. Ce ne sera peut-être pas le seul.

Cependant, et afin de lui donner une seconde chance pour lui permettre de continuer sa mission, nous nous donnons un délai de 2 mois pour trouver une solution avant sa fermeture définitive qui interviendrait le 31 août 2023.

En cette période compliquée pour tous il serait dommage de se priver d'un tel lieu qui peut rendre de réels services.

Nous renouvelons donc notre appel : Si vous avez ou connaissez un local disponible ou garage vide, vous pouvez vous manifester auprès de la mairie ou par mail ([ccas@malissard.fr](mailto:ccas@malissard.fr)).

Les membres du conseil d'administration et les bénévoles du CCAS vous en seront reconnaissants.

# Une nouvelle numérotation pour un meilleur service



Donner un nom aux voies, aux places, et numéroté les habitations constituent des opérations nécessaires au sein d'une commune. (L2121-30 du CGCT et L321-4 du Code des relations entre le public et l'administration).

C'est pourquoi, la commune a l'obligation de nommer les voies, afin que les adresses deviennent les plus précises possibles pour faciliter les livraisons mais aussi les interventions des services d'urgence.

L'article 169 de la Loi de Différenciation Décentralisation Déconcentration du 21 février 2022 dispose que « le Conseil municipal procède à la dénomination des voies et lieux-dits y compris les voies privées ouvertes à la circulation. »

La commune procède donc à la dénomination de nouvelles impasses, voies, allées, ou lotissement dont les adresses ne sont plus reconnues par les services postaux.

Chaque propriétaire sera avisé du changement éventuel et devra en informer ses locataires et bien sûr les services (banque, assurances, carte grise, ...) ce qui va représenter quelques démarches administratives.

A l'issue, la base d'adresse locale est mise à jour et vient automatiquement incrémenter la base d'adresse nationale, dans laquelle les services de l'état, GPS, viennent récupérer les informations pour mettre à jour leur propre base.

## Exposition de Playmobil

Une belle réussite pour l'exposition de Playmobil le dernier weekend d'avril organisée par les Malissardois de la boutique Mille et un Playmo (à Valence) et les sapeurs-pompiers de Malissard.

Pas moins de 500 visiteurs se sont rendus à la salle des fêtes pour admirer ces jouets tant appréciés des petits mais aussi des grands.



# Bon anniversaire à notre centenaire

Mercredi 17 mai 2023 une délégation de la mairie a tenu à honorer la centenaire de notre village.

Denise Gallin est née le 17 mai 1923 à Chabeuil. Malissardoise depuis 1928, elle a épousé un enfant du pays en la personne d'Angelin Gallin malheureusement décédé le 11 septembre 2022, à l'aube de ses 100 ans.

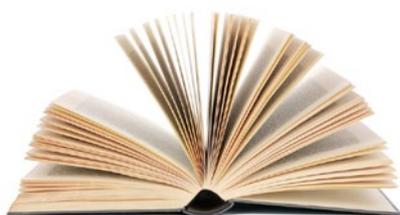
2 enfants sont nés de cette union, Françoise et Patrick qui leur ont donné 4 petits-enfants. La famille s'est ensuite agrandie avec 4 arrière petits enfants pour le plus grand bonheur des époux Gallin.

Mme Gallin a connu la seconde guerre mondiale dont elle a gardé quelques souvenirs plutôt douloureux. Mère au foyer, sa maison était ouverte le midi aux écoliers qui habitaient loin du village.

Amoureuse de la nature, elle aime profiter de son jardin et admirer ses fleurs. Grâce à sa famille elle habite toujours sa maison de la rue du stade où nous lui souhaitons de passer encore de bons moments, entourée des siens.



# LE COIN DES ASSOCIATIONS



## Bibliothèque

Deux animations se sont déroulées comme prévu le 13 mai et le 3 juin à la bibliothèque.

Ouverte à tous et gratuite, chacune a connu une participation active des intéressés.

L'atelier « Voyage en Ecriture » le 13 mai avec Gisèle DASPRES a réveillé dans la joie, le souvenir et le plaisir de jouer avec les mots.

Le 3 juin, après l'exposition des œuvres d'Huguette CHEVALIER qui a égayé nos murs pendant plusieurs semaines, les participants à l'atelier « Papier Déchiré Collé » sont passés à la pratique. Sous la houlette de l'artiste, chacun a créé une œuvre selon la technique indiquée. Des affiches publicitaires soigneusement choisies, déchirées au hasard en pièces de toutes formes, tailles, couleurs, sont la matière de base de cette technique. Selon l'inspiration, les pièces agencées et collées sur un support ont donné des tableaux que l'on peut admirer à la bibliothèque.

Nous remercions les deux animatrices pour le partage de leur art et les moments très riches vécus en ces occasions.



# M'DANSE alissard

## **Nouveau gala de fin d'année aux ateliers magiques de Dani Lary à Barbières.**

Pour la 2ème année consécutive, l'Association Sports et Loisirs et M'DANSE ont pu réaliser leur gala de fin d'année aux ateliers magiques de Dani Lary à Barbières.

Un public très nombreux, des élus, des invités et pas moins de cent trente danseurs sont montés à bord du Maliss'boat pour l'"embarquement immédiat" !

Quelle croisière magnifique et quelle soirée !!!

C'est avec grand plaisir que nous pouvons déjà vous donner rendez-vous aux ateliers magiques le samedi 15 juin pour notre gala 2024.

## **M'DANSE en tournée France bleu aux côtés de Gianni Lorenti**

Après avoir participé au clip de Bella Mia à l'automne dernier, le groupe ados de M'DANSE a eu l'honneur d'accompagner Gianni Lorenti sur la scène d'Hauterives le vendredi 16 juin lors de la tournée avec France Bleue Drôme Ardèche.

Souhaitons une longue et belle route au tube de l'été Bella Mia !!

Vous souhaitez voir ou revoir le clip réalisé avec nos jeunes malissardois ?

Rendez-vous sur "you tube" sur la page de Gianni Lorenti.

## **M'DANSE en représentation à Valence pour la fête de la musique**

Les 2 groupes M'DANSE enfants et ados avaient à nouveau réussi les sélections pour faire une présentation de notre troupe lors de la fête de la musique de Valence.

Un public très nombreux a pu admirer nos danseurs malissardois pour 30 minutes de spectacle place Montalivet à Valence.





# Club Pédestre

Une saison se termine, une autre se prépare...

Encore une saison bien chargée, malgré la météo souvent peu propice pour la randonnée, les animateurs du club ont toujours proposé des sorties variées avec des points d'intérêt. Un exemple résumé ci-dessous.

Le Châtaignier des Bellieux.

Le mardi 25 avril 2023, nous étions 20 randonneurs au départ de Saillans. Lors de cette randonnée, le pays de la clairette nous offre une rencontre surprenante avec un châtaignier multi-centenaire. Placé en solitaire au pied des Trois Becs et du Rocher de la Laveuse, un panneau en indique l'âge et les caractéristiques. On ne peut qu'être en admiration devant ce témoin de l'histoire qui a été très certainement contemporain de l'époque de Jeanne d'Arc.

Notre premier objectif atteindre le col des Recharts par une montée qui alterne entre petits sentiers, boucle de goudron, passage dans les vignes. Quelques montées raides, d'où nous pourrions apercevoir la Tour de Crest. Nous atteignons ensuite le hameau des Auberts par le GR 9, un petit sentier nous mènera ensuite à Beilleux.

Après s'être restaurer, nous reprenons la route en descendant vers le petit hameau du Rif des Fauries. Ensuite, À la sortie, nous continuons à descendre dans les Gorges de Saint-Moirans en parallèle de la D776, plusieurs petits ponts en bois permettront de franchir le Contècle par un petit chemin. Nous restons ensuite sur le GR® 95A qui nous ramènera à Saillans.

Cette randonnée de 14 km et 530 m de dénivelée a été appréciée par tous les participants grâce à la diversité de ses paysages, à la beauté des décors naturels.

La circonférence du tronc de l'arbre, mesurée à une hauteur de 90 cm, est 8,95 m La hauteur mesure exactement 13,60 m. Cet arbre a été planté environ en  $1618 \pm 200$ , donc l'âge aujourd'hui est environ  $405 \pm 200$  ans.

Le programme ne serait pas complet sans les séjours, l'Espagne début juin et la vallée de l'Ubaye au mois d'août.

Le site du club ([www.randoclubmalissard.com](http://www.randoclubmalissard.com)) présente toutes les semaines un compte-rendu préparé par l'animateur accompagné de photos, vous y retrouverez également tous les renseignements utiles mais aussi les activités comme les sorties en car, les séjours...



## Amicale Boules

Le jeudi 18 mai 2023 a eu lieu au boulodrome Willy Margier le concours Inter-sociétés, 24 quadrettes se sont affrontées en 3 parties.

Au terme de la rencontre, 3 équipes demeurent invaincues, l'équipe des chasseurs de Noël Vinson est déclarée gagnante avec un meilleur goal-average, de justesse devant la formation de la municipalité de Pascal Alboussière et celle des boules, emmenée par Etienne Morin.

La chasse avait engagé 4 équipes, dont une féminine : ces chasseresses ayant remporté une partie ont reçu une récompense bien méritée.

Quant à la quadrette une de la pétanque, avec à sa tête son co-président Yves Loison, a terminé dernière et a dû se contenter des cuillères de bois.

Pascal Alboussière, adjoint au maire, a remis le prix du challenge de la municipalité à l'équipe de Noël Vinson. Gérard Jourdan, également élu de Malissard qui évoluait avec les agents municipaux, a remis les coupes de l'amitié aux quadrettes de Pascal Alboussière et d'Etienne Morin.

Chacun des joueurs de ces trois valeureuses formations ont reçu une composition florale.

A noter qu'il y a 40 ans, le 12 mai 1983, le challenge inter-sociétés était remporté par l'équipe composée, de Thierry Serrier, Georges Desestret, Gilbert Barral et Patrick Antheunus.

Pour clôturer la journée un succulent repas concocté par notre maître queux local, a ravi les papilles des convives qui se sont donné rendez-vous en 2024.



Bonjour, nous revenons vers vous car la saison des fruits a bien commencé !

Vous pouvez déjà réserver les premières confitures : orange, citron, rhubarbe, abricot, fraise, cerise... et quelques crèmes de marron, auprès de Bernard au 06.87.28.91.66, mais également des sachets d'herbes de Provence de 150g et très prochainement des filets d'ail de 1kg ainsi que d'oignons en 1,5kg et 5kg, et toujours du vin rouge côte du Rhône «vienne vigne» et du vin rosé auprès de Gérard au 06.22.54.91.82.



**14-15 JUILLET 2023**  
stade municipal  
**26 MALISSARD**

Balade Vespa, Concert DJ  
Buvette Restauration  
Expo bourse de pièces

Renseignements 06 21 69 02 35

# Etoile Sportive Malissard

Une saison de champions pour les crocos de l'ES MALISSARD !

Monter en division supérieure, tel était l'objectif d'Eric MALLET lorsqu'il décide de rejoindre les crocos en juillet 2022. En quelques semaines, un nouveau collectif se construit à Malissard. C'est au bout d'une saison particulièrement dense que le groupe sénior remporte le titre de champions de sa poule D4 (22 matchs, 18 victoires, 2 nuls, 2 défaites). Le projet de jeu s'appuie sur une assise défensive imparable avec seulement 14 buts encaissés (Meilleure défense du championnat) et une attaque efficace avec 60 buts marqués.

L'équipe réserve finit quant à elle 3ème de sa poule en phase allée et 5ème de sa poule en phase retour.

L'année prochaine, l'équipe fanion évoluera en Division 3 et l'équipe réserve en Division 5. Les entraînements reprendront le mardi 1er août à 19h30 au terrain d'entraînement. Nous cherchons à renforcer nos effectifs avec de nouveaux joueurs. N'hésitez pas à nous contacter sur les réseaux sociaux pour tous renseignements.

Dans le même temps, les vétérans entraînés par Nicolas BOUQUET tournent à plein régime. Ils réalisent le grand chelem ! En 20 matchs de championnat, ce sont 20 victoires. Ce groupe de copains peut compter sur une attaque prolifique avec 134 buts marqués (37 buts encaissés).

L'école de foot réalise également une saison réussie. Ce sont 81 jeunes crocos âgés de 6 à 13 ans que l'on retrouve chaque semaine sur les terrains d'entraînement et matchs. En U13, sous l'impulsion de Luc MIRIBEL, une deuxième équipe a été créée en janvier en entente avec le club de Montmeyran pour permettre à l'ensemble des enfants de pouvoir jouer. Les U11 ont participé au Tournoi National de Mèze (Hérault), un tournoi relevé sur 3 jours durant le weekend de Pentecôtes. Ce sont plus de 60 personnes qui ont fait le déplacement. Les deux équipes engagées ont réalisé une belle compétition (défaite en 1/4 de finale pour les deux équipes). Le samedi 10 juin avait lieu le tournoi annuel du club, une belle fête de Football. Grâce à une équipe de quarante bénévoles, ce sont près de 400 jeunes joueurs qui ont joué sur les 3 terrains.

Le club remercie l'ensemble des bénévoles, éducateurs, parents et licenciés pour leur implication.

Fort de cette dynamique sportive, la présidente, Nadège LIONET, et son bureau se retireront de la gouvernance du club le 30 juin. En fin de cycle, ils souhaiteraient laisser place à une nouvelle équipe dynamique pour porter un nouveau projet associatif. Soucieux d'assurer la pérennité du club, l'ensemble du bureau s'engage à assurer une transmission complète et sereine.

Cette transmission sera officialisée lors de l'Assemblée Générale qui se déroulera le vendredi 7 juillet à 19h au stade Roger DESCHAMP, durant laquelle un nouveau bureau sera nommé.



L'équipe sénior 1 lors du titre de Champion D4



Les vétérans lors du titre de Champions



Les U11 lors du Tournoi National de Mèze (Hérault)



Les U13 entraînés par Luc MIRIBEL



Les U7 et U9 lors d'une journée Footsalle



L'école de musique de notre village est passée très près de la fermeture l'année dernière. C'est sur le fil qu'en juillet 2022, avec la constitution d'un nouveau bureau, l'association a pu reprendre une nouvelle énergie !

Dans les pas de leurs prédécesseurs, les nouveaux membres ont d'abord pris leurs marques afin de pérenniser ce qui avait été construit. Puis, des nouveautés ont été mises en place, tel que l'atelier musical, qui a désormais même un nom : le Mix'age Band !

Les nouveautés ne s'arrêtent pas là, puisque dès la rentrée prochaine en septembre, vous aurez la possibilité d'apprendre à jouer de nouveaux instruments : violon, saxophone, trompette, clarinette, accordéon, flûte traversière et même de la harpe !

Pour prendre connaissance de l'ensemble des informations, nous invitons toutes les personnes intéressées à se rendre sur le site internet de l'école - <http://www.ecoledemusique-malissard.com>

Également, vous pouvez d'ores et déjà vous y inscrire.

L'école de musique sera par ailleurs présente au forum des associations de Malissard début septembre, où vous pourrez prendre des renseignements directement auprès des membres du bureau de l'association et également vous inscrire.

Excellentes vacances estivales à toutes et tous... en musique bien sûr !





**Repas Républicain**  
**Jeudi 13 juillet**  
**dès 19h00 au stade**



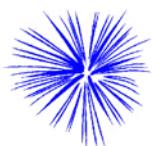
Malissard  
en Drôme

**bal animé par**



**THE**  
**COMMENTS**

**Feu d'artifice à 22h30**



**Réservation des repas : 1er & 2 juillet**  
**8 & 9 juillet**  
**place de la mairie de 9h00 à 12h00**